

DELIBERATIONS

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUILLET 2026 :

1. Affaires administratives et financières

1-3 Marchés publics d'acquisition de véhicules – Autorisation de signer les marchés

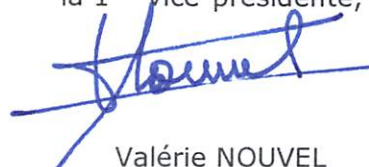
Le présent recueil est mis à la disposition du public en ligne sur le site SDIS50.fr à compter du

08 JUIL. 2026

Je soussignée Valérie NOUVEL, 1^{ère} vice-présidente du conseil d'administration, certifie exacte la liste des actes, ainsi que la date de publication indiquée ci-dessus.

Fait à SAINT-LO, le 07 JUIL. 2026

Le président du conseil
d'administration du SDIS de la
Manche et, par délégation,
la 1^{ère} vice-présidente,



Valérie NOUVEL

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA MANCHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le 3 juillet 2026 à 9h15, au conseil départemental – 98 route de Candol à SAINT-LO, sous la présidence de Madame Valérie NOUVEL, 1^{ère} Vice-Présidente du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 24 juin 2026

Etaient présents : Mme NOUVEL, Mme GRASSET, M. LELONG

Etaient excusés : M. ESNOUF

Assistaient également : COL GRAS, M. MACE

Secrétaire de séance : Mme GRASSET

RAPPORT N° 1-3

Objet : Marché de fourniture de véhicules pour le SDIS de la Manche

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence transmis pour publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ;

Vu le procès-verbal et les décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres en matière de choix des offres retenues lors de sa séance du vendredi 3 juillet 2026 ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du bureau du conseil d'administration ;

Le bureau du conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le président du conseil d'administration, ou son représentant, a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

1. Marché d'acquisition d'un véhicule léger tout terrain

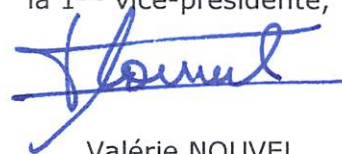
Lot	Nom du candidat	Formules retenues	Montant maximum HT
Fourniture de véhicule léger tout terrain	NEUFOCA	Offre de base	107 000 €

2. Marché d'acquisition de deux véhicules légers infirmiers (VLI), de quatre véhicules légers et de cinq fourgons utilitaires :

Lots	Nom du candidat	Formules retenues	Montant maximum HT
Lot n°1 : fourniture de véhicules léger infirmier	SACOA	Offre de base	101 200 €
Lot n°2 : fourniture de véhicule léger B2	SACOA	Offre de base	78 400 €
Lot n°3 : Fourniture et équipement de fourgon utilitaires 5 places	SACOA	Offre de base	125 000 €

Certifié exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS de la
Manche et, par délégation,
la 1^{ère} vice-présidente,



Valérie NOUVEL